

Jean-Baptiste André Godin à Victor Versigny, 15 décembre 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Versigny, Victor \(1819-1872\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)

Collation1 p. (499r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Victor Versigny, 15 décembre 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/34294>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[15 décembre 1863](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Versigny, Victor \(1819-1872\)](#)

Lieu de destination4, rue Saint-Honoré, Paris

Description

RésuméGodin transmet à Versigny une copie de son examen des faits présentés par Esther Lemaire revue par ses soins et l'informe qu'il a demandé à Oudin-Leclère de l'informer de la procédure du tribunal de Vervins. Il lui demande s'il est utile de lui fournir une note sur les préventions à son égard à Guise : « Comme précédent à la position exceptionnelle que je possède à Guise, j'ai eu à souffrir dans l'opinion par suite des événements de 1848. Je me trouvais par hasard à Paris à la révolution de février qualifié de socialiste. Avec cela, vous pouvez comprendre le reste. »
SupportQuelques mots du texte sont formés à la mine de plomb par-dessus l'encre de la copie au bas du folio.

Mots-clés

[Conflit](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Événements cités

- [Révolution française de 1848 \(22-25 février 1848, Paris\)](#)
- [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités[Vervins \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomOudin-Leclère, Louis (1803-1885)

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéDroit/Justice

BiographieAvocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par

Jean-Baptiste André Godin.

Nom Versigny, Victor (1819-1872)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fouriériste
- Politique
- Profession libérale

Biographie

Avocat, homme politique et fouriériste français né en 1819 à Gray (Haute-Saône) et décédé en 1872 à Paris. Victor Versigny soutient sa thèse de droit à Dijon en 1841 et il s'inscrit au barreau de Besançon. Après la révolution de février 1848, Versigny et son frère Agapite s'efforcent de propager la doctrine fouriériste à Gray. Victor Versigny est élu en mai 1849 représentant de la Haute-Saône à l'Assemblée législative, où il siège à gauche. Opposant actif de Louis-Napoléon Bonaparte, il trouve refuge, après le coup d'État du 2 décembre 1851, à Bruxelles puis à Neuchâtel (Suisse) où il accueille Victor Considerant et François Cantagrel. Il rentre en France en 1863 et reprend ses activités d'avocat à Paris. Il réside alors au 4, rue Saint-Hyacinthe à Paris. François Cantagrel le met en relation avec Jean-Baptiste André Godin qui a alors besoin d'un avocat dans le procès en séparation qui oppose l'industriel à son épouse Esther Godin-Lemaire.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023
